La chasse aux délinquants de la route se poursuit

Biterrois | Trois morts sur les routes depuis le début de l'année et des excès en tous genres, repérés lors des contrôles.

epuis le début de l'année, les chiffres de la délinquance routière ne sont pas au beau fixe dans le Biterrois. Trois morts sont venus rappeler que rien n'est jamais acquis en matière de sécurité routière. Néanmoins, les contrôles routiers sont toujours aussi fréquents et révèlent des comportements bien dangereux sur les départementales du pour-

Pour exemple, le 28 janvier dernier, un jeune conducteur de 20 ans demeurant à Valras, en possession d'un permis probatoire a été intercepté à 146 km/h sur une route limitée à 90 km/h à Vendres. L'excès de vitesse a été retenu à 136 km/h. Mais le jeune conducteur ne devait pas rouler à plus de 80 pendant deux ans. Il sera convoqué le 15 mars prochain devant le tribunal de police et à d'ores et déjà perdu son permis de conduire.

Ce week-end, les gendarmes de la compagnie de Béziers ont encore intercepté deux conducteurs en grand excès de vitesse. Le premier à Lespignan à 147 km/h et le second, sur la D612, à 145 km/h. Ce dernier conduisait aussi sous l'emprise d'un état alcoolique.

Des contrôles jour et nuit

Ces exemples ne sont que les plus marquants, et les "petits" délits sont légion. «Nous nous apercevons que les problèmes sur les routes sont toujours très présents », insiste le capitaine Gilles



■ Les forces de l'ordre ne veulent plus revivre les drames de l'an dernier.

Matuzsack de la compagnie de Béziers. « Nous avons eu un accident mortel sans causes connues. Puis, nous avons des conducteurs qui circulent à des vitesses déraisonnables. Il n'y a plus aucun respect des limitations sur les axes du Biterrois qui ont été des plus meurtriers l'année dernière. Il ne faut plus tomber dans ces travers. Nous ne devons plus vivre les mêmes drames », déclare l'officier. Vu les constats établis par les forces de l'ordre, plus personne ne peut douter du résultat.

«Les contrôles routiers vont se multiplier, vont être plus nombreux. De jour comme de nuit. La lutte contre l'insécurité routière est une de nos priorités. Les conducteurs peuvent s'attendre à

nous voir encore plus souvent dehors. Les leçons de l'an dernier n'ont pas servi. Il y a un relâchement. Nous devons être intransigeants avec tous ceux qui ont du mal à comprendre et qui se croient sur un terrain de jeu», assure un responsable de la sécurité routière. Il faut effectivement être très prudent sur les routes car les excès peuvent coûter de plus en plus chers, surtout en matière de récidive. Les véhicules peuvent être confisqués sur le champ, immobilisés, voire même définitivement saisis par la justice. Tout ceci, bien entendu, en plus des amendes et des points de permis de conduire qui peuvent sauter.

JEAN-PIERRE AMARGER jpamarger@midilibre.com

FAITS DIVERS

Agde De la drogue dans la voiture



Une enquête, qui a débuté au milieu du mois de janvier à Agde, a permis d'interpeller un homme sur un contrôle routier. Ce dernier a été retrouvé en possession de 9 g d'herbes et 6 g de résine de cannabis. Le mis en cause, questionné par les enquêteurs, a refusé, dans un premier temps, de dire où il habitait. Finalement, après quelques investigations, les policiers ont réussi à trouver son logement à Agde. Lors de la perquisition 22 sachets d'herbe de cannabis, 6 sachets de résine, une balance et un broyeur d'herbe ont été retrouvés. Bien connu de la justice, le mis en cause a été déféré devant le parquet de Béziers et incarcéré.

De l'argent caché dans la voiture



Mercredi dernier, les policiers de la BSU d'Agde ont interpellé un homme, lors d'un contrôle routier. Ils ont découvert 15 g de résine de cannabis et, lors de la fouille de l'individu, ils ont remarqué une protubérance sous sa chemise. Il s'agissait d'un rouleau de billets d'une valeur de 1 000 €. Les policiers ont alors fouillé l'ensemble de la voiture. Ils ont découvert,

dissimulés dans une valise, quelque 14 000 € en espèces. Après vérification, il est apparu que le mis en cause ne payait plus le crédit de sa voiture et avait même revendu cette dernière. C'est la somme de la vente de son véhicule qui a alors été saisi par les forces de l'ordre.

Béziers Encore des véhicules incendiés

Depuis le début de l'année, il ne se passe pas un week-end sans que les pompiers de Béziers ne soient sollicités pour éteindre des feux de véhicules. Dans la nuit de samedi à dimanche, un scooter a été incendié place des Casernes. Le feu s'est alors propagé à un transformateur électrique nécessitant l'intervention des agents d'EDF. Cette intervention a mobilisé les pompiers durant un peu plus d'une heure. Vingt minutes après le déclenchement de l'alerte, une voiture était totalement embrasée, rue des Lavandes et, là encore, une clôture et une haie ont été endommagées. Enfin, et alors que le dernier sinistre était toujours traité, une autre voiture était incendiée. rue du Béarn.

Biterrois Des feux de végétations

Dimanche, les pompiers de Béziers ont eu fort à faire. Ils ont effectué 21 sorties dans la journée dont trois pour des feux de végétations. Le vent aidant, les pompiers ont dû agir au plus vite sur Portiragnes-plage où une roselière de 400 m² a été détruite. Quelques instants plus tard, les casernes de Béziers, Murviel et Corneilhan étaient mobilisées à Pailhès, où un hectare et demi de garrigue basse a été détruit. Là, quatre équipages ont été mobilisés. Enfin, vers 16 h, 5000 m² de végétation ont été détruits en proximité d'habitations, rue des Chênes-verts à Maraussan.

La dispute entre deux ivrognes se termine par un coup de fusil

Saint-Pons-de-Thomières | Un homme interpellé samedi matin.

Vendredi soir, une affaire a failli tourner au drame, à Prémian, entre deux amis qui arrosent trop leur soirée. En effet, les deux hommes, qui se connaissent de longue date, se disputent pour une affaire de parcelle de terre et de chè-

L'un d'eux habite Saint-Ponsde-Thomières. Âgé de 63 ans, il est chauffeur de bus. Particulièrement énervé, il rentre chez lui puis repart avec une arme de calibre 12. Il n'a qu'une idée en tête, tuer son ami. Fort heureusement, il ne passera pas à l'acte. Mais il va tout de même lui faire la peur de sa vie en le menaçant, et en tirant en l'air avec son fusil. Les gendarmes de Saint-Pons sont alertés et le Psig de la compagnie de gendarmerie de



■ L'homme n'avait pas d'autorisation pour détenir ces armes.

patienter toute la nuit non loin du domicile du suspect. Le but est de le laisser décuver afin de ne prendre aucun

Béziers est mobilisé. Ils vont Au petit matin, un premier contact téléphonique est pris par les militaires, qui agissent sous le commandement du capitaine Gilles Matuszack, commandant adjoint de la compa-

pel sera nécessaire pour faire sortir l'homme qui est aussitôt placé en garde à vue. Il sera retrouvé porteur de deux cartouches de calibre douze, mais aussi d'une bombe lacrymogène et d'un canif. Tout cela dans la poche et alors qu'il devait aller à la gendarmerie. Lors de la perquisition du domicile, deux fusils vont être saisis, mais aussi de très nombreuses munitions et encore un pistolet d'alarme et un pistolet à impulsion électrique hors d'usage. Le chauffeur de bus est convoqué devant la justice le 14 septembre prochain pour des faits de menace de morts, dégradation, et détention d'arme non autorisée. Il est placé sous contrôle judiciaire.

gnie de Béziers. Un second ap-

Encore un accident

Rieussec | Deux blessés sur la D 907.

Samedi 30 janvier, aux alentours de 19h, un accident de la circulation s'est produit sur la D 907, non loin du village de Rieussec, au lieu-dit "Les bornes blanches".

Le véhicule, une Audi, qui cirdans le culait sens Saint-Pons - Narbonne, a fait une embardée et a heurté la paroi de la montagne.

Le conducteur légèrement blessé, et la passagère, plus sérieusement atteinte, ont été pris en charge par les pompiers de Saint-Pons-de-Thomières. Ils ont tous les deux été évacués vers le centre hospitalier le plus proche. Les gendarmes de la brigade de Saint-Pons ont été chargés de l'enquête.



■ Le véhicule a été très endommagé par le choc contre la montagne.

Service d'aide et de maintien à domicile Sur BÉZIERS, AGDE, BÉDARIEUX et tous les villages alentours Dimanche et jours fériés compris



Toutes nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50% Domicil'Services bénéficie de l'agrément qualité N° N230608F011Q021

GARDE D'ENFANT SORTIE D'ÉCOLE

Ménage à domicile Aide à la personne

(petite toilette, coucher, repas, lever..)

Cuisine

 Portage de repas à domicile

• 1 heure gratuite sur présentation de cette publicité



Aide administrative à la constitution des dossiers d'APA, MDPH, CARSAT et prise en charge auprès des caisses. Chèques CESU acceptés

Tél: 04 67 308 308

domicileservice34@yahoo.fr 77, boulevard Frédéric Mistral – 34500 BÉZIERS Site internet: http://www.domicilservices.fr